



## Payer une facture sans avoir signe de devis

Par **liliblack**, le **28/03/2011** à **14:32**

Bonjour,

J'ai fait appel à un ami pour m'aider à repeindre ma salle de bain. Il est passé un soir regarder le travail à faire. Nous avons échangé quelques mails pour que je lui indique la couleur de la peinture, lui montrer les meubles que j'allais acheter...

En fin de compte, possédant une société, il n'est pas venu faire les travaux chez moi prétextant qu'il avait un gros contrat à honorer.

Quelques temps après, je reçois une lettre d'un cabinet de recouvrement me demandant de lui payer 350 euros. Je n'ai signé aucun devis, d'ailleurs il ne m'en a même pas envoyé un et il n'a fait aucun travaux chez moi. Il a juste, avec l'aide de mon mari, descendu quelques gros sacs poubelles (gravas de ma salle de bain).

Que dois-je faire ?

Merci beaucoup pour votre aide.